

## CHAPITRE XVII

## JEAN RIVARD, MEMBRE DU PARLEMENT.

Nous ne dirons que peu de chose de la carrière parlementaire de Jean Rivard, afin d'arriver plus promptement à la conclusion de notre histoire.

Mais n'oublions pas, en commençant, une petite anecdote dont Jean Rivard me fit part confidentiellement lorsque nous fûmes devenus très-intimes.

Aussitôt après son élection comme représentant du peuple, l'imprimeur de la Reine lui avait adressé la *Gazette Officielle*. Ayant un jour aperçu en tête de ses colonnes, une proclamation du gouverneur-général enjoignant aux membres du conseil législatif et de l'assemblée législative de se rendre dans la capitale, à un certain jour fixé, laquelle proclamation se terminait par les mots pressants : *ce à quoi vous ne devez manquer* ;—il n'eut garde de désobéir à cet ordre impératif et se rendit de suite au siège du gouvernement. Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant, dès son arrivée, que la proclamation en question se publiait de quarante jours en quarante jours, et n'était qu'une affaire de forme ; que les